

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2021/2022



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°43 - publié le 08 juin 2022



Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N° 23

REUNION DU 07/06/2022

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : MM. Gérard FANTIN, Jean Marie PION

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS

• *Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

DOSSIER N° 70

Match n°24270046, FC Plateau Ardéchois 1 / Mours St Euzèbe 2, U18 D3, poule B du 21/05/2022

Réserve d'avant match posée par le Dirigeant responsable de l'équipe du FC Plateau Ardéchois concernant la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Mours St Euzèbe pour le motif que des joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour.

Considérant que la Commission des Règlements a pris connaissance par courriel de la réserve d'avant match du club du FC Plateau Ardéchois confirmée par courriel le 22/05/2022 pour la dire recevable.

Après vérification de la feuille de match Ch s Isère 1 / Mours St Euzèbe 1, U 18 D1, poule A du 15/05/2022, il ressort que 7 joueurs ont participé à cette rencontre.

- COLLARD Pierre , licence n°2546993811
- UZUN Eman, licence n° 2546379161
- CHAABI Kassym, licence n° 2547132474
- BUFFAT Marceau, licence n° 2546181385
- MORFIN Sidney, licence n° 2546115804
- BOUTRA HEDROUG Kays, licence n° 2546220693
- GONSON Ylan, licence n° 2548058145

Pour ce motif, la commission donne match perdu à l'équipe de Mours St Euzèbe pour en reporter le gain à l'équipe du FC Plateau Ardéchois.

FC Plateau Ardéchois 1 : 3 points ; 2 buts

Mours St Euzèbe 2 : 0 point, 0 but

Le compte du club de Mours St Euzèbe sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

DOSSIER N° 71

Match n° 24523945, Rhone Crussol 07 1 / Am S. Donatienne 1, Finale Séniors Féminines à 11 du 29/05/2022

Réclamation d'après match posée par la capitaine de Rhone Crussol 07 concernant la qualification et la participation de la joueuse JULIEN Lola, licence n° 2547691691 de l'équipe de St Donat pour le motif suivant :

cette joueuse de la catégorie U17F, n'est pas apte à pratiquer dans la catégorie Séniors car elle ne possède pas le cachet « surclassement Art 73.2 » sur sa licence.

Considérant que la Commission des Règlements a pris connaissance par courriel de la réserve d'après match du club Rhone Crussol 07 par courriel le 31/05/2022 pour la dire recevable.

Considérant que celle-ci a été communiquée au club de St Donat le 01/06/2022 qui nous a fait part de ses observations.

Considérant qu'après vérification du fichier des licences, il apparaît que la joueuse JULIEN Lola, licence n° 2547691691 a fait une demande de licence enregistrée le 21/09/2021 et n'a pas fourni le certificat médical l'autorisant à jouer dans la catégorie Séniors conformément à l'article 73.2 des RG de la F.F.F., la commission des règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Donat.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre qui devait obligatoirement fournir un vainqueur, c'est le club réclamant **Rhone Crussol 07 qui est déclaré vainqueur** (Article 99.1 des Règlements Sortifs du District.

Le compte du club de St Donat sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

Dossier transmis à la commission des compétitions aux fins d'homologation

Le Président
Laurent JULIEN

Le secrétaire
Jean Marie PION



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 27 du 06 juin 2022

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL : En séniors, peuvent jouer 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement (établi par un médecin fédéral).

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL : En séniors, peuvent jouer 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement (établi par un médecin fédéral).

COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

Les finales des coupes se joueront le dimanche 12 juin à Tournon.

13h : finale de la coupe DRESHER TARDY opposant La Valdaine à Joyeuse St Paul

15h30 : finale de la coupe CAMOU WOLF opposant Ruoms à Rhône Crussol.

17h30 : remise des coupes et récompenses.

POULE U11 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013) Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

CHAMPIONNAT U13F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011).

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

La finale départementale opposant le Club de Eyrieux Embroye au club de l'Olympique de Valence se jouera le samedi 4 juin à 14h30 au stade de Charmes s/ Rhône.

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)

Horaire officiel le samedi à 15h30

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les séniors F, Les U18F et les U15F. En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre.



PROCÈS-VERBAL N°42
du 07 / 06 / 2022

Présents : CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Permanences : Le mercredi de 18h30 à 20h00.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U7- U9

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

Prochains plateaux : JOURNEE NATIONAL DES DEBUTANTS au Stade des COMBES à GUILHERAND.

U7 le Samedi 11 Juin 2022, le matin.

U9 le Samedi 11 Juin 2022 l'après-midi.

U 11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Feuilles de matchs manquantes du 21 / 05 / 2022, à retourner au District dans les plus brefs délais :

Promotion :

- Poule A : FOOT MONT PILAT,
- Poule D : AS VEORE MONTOISON,
- Poule E : MONTELIMAR US,

Espoirs :

- Poule B : AS LA SANNE,
- Poule D : VALENCE OL,
- Poule E : BG DE PEAGE,
- Poule I : VALLON.

Bourgeois :

- Poule A : VILLEVOCANCE, FOOT MONT PILAT,
- Poule B : FOOT MONT PILAT, US 2 VALLONS,

- Poule C : BOULIEU LES ANNONAY,
- Poule D : CORNAS, RC TOURNON,
- Poule E : BG LES VALENCE.
- Poule G : MOURS.
- Poule H : LIVRON.
- Poule I : MONTMEYRAN, PORTES VALENCE.
- Poule K : MONTELIMAR FC, ALLAN.
- Poule L : DROME PROVENCE.
- Poule M : BERG HELVIE.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Résultats Finales Coupes U13 samedi 04 Juin à Charmes sur Rhône :

Finale Drôme-Ardèche U13 F : FC EYRIEUX EMBROYE – OL VALENCE, 1-2.

Finale Coupe Charles André : CO DONZERE - AS SUD ARDECHE 1, 2-5.

Finale Drôme-Ardèche U13 G : FC MONTELIMAR - US DAVEZIEUX, 2-3.

Félicitations à tous les participants.

Remerciements au club de FC EYRIEUX EMBROYE et à la Mairie de CHARMES sur RHONE pour l'organisation et la mise à disposition des installations.

U15

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 - Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION U15 D1 SAISON 2022-2023

Le Comité de Direction du District Drôme-Ardèche de Football a validé lors de sa séance du 25 Avril 2022 la proposition de la Commission des Jeunes d'effectuer potentiellement une année de transition supplémentaire pour arriver aux poules à 10 au **niveau D1** pour les catégories U18 et U15. En effet, si le nombre de descentes de Ligue est supérieur à la situation présentée sur les tableaux des modalités en ligne sur le site internet du District (U15R2=1), il ne sera pas possible de basculer sur des compétitions à 10 équipes dès la saison prochaine. Le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition. La D1 en U15, pour la saison 2022-23 comporterait 12 clubs. La D2 sera constituée de deux poules de 10 équipes.

Rappel aux clubs

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

FORFAITS :

En U18D2 – FC VALENCE (Forfait journée)

En U18D3 – US MOURS 2 (Forfait journée)

En U18D4 – FC HOSTUN (Forfait journée)
DROME PROVENCE US (Forfait journée)

En U18D5 – SC BOURGUESAN 2 (Forfait journée)
FC PORTOIS 2 (Forfait journée)

INFORMATION U18 D1 SAISON 2022-2023

Le Comité de Direction du District Drôme-Ardèche de Football a validé lors de sa séance du 25 Avril 2022 la proposition de la Commission des Jeunes d'effectuer potentiellement une année de transition supplémentaire pour arriver à une poule à 10 au niveau D1 pour les catégories U18. En effet, si le nombre de descentes de Ligue est supérieur à la situation présentée sur les tableaux des modalités en ligne sur le site internet du District (U16R2=1 et U18R2=1), il ne sera pas possible de basculer sur une compétition à 10 équipes dès la saison prochaine. Le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition. La D1 en U18, pour la saison 2022-23 comportera 12 clubs. La D2 sera constituée de deux poules de 10 équipes.

U20

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Dans le prolongement des projets présentés lors des réunions de secteurs qui se sont déroulées ces dernières semaines, le District Drôme-Ardèche de Football confirme son ambition de créer une compétition U20 dès la saison 2022-2023.

Aussi, le District Drôme-Ardèche de Football invite les clubs désireux d'inscrire une équipe dans cette compétition et n'ayant pas répondu à la consultation en ligne de bien vouloir contacter la Commission des Jeunes par messagerie officielle du club.

Afin de permettre à tous d'avoir une visibilité pour préparer la prochaine saison, nous demandons aux clubs de bien vouloir se positionner dans les meilleurs délais.

Le nombre d'équipes engagées conduira aux modalités de cette compétition.

Pour tout renseignement :

– AUBERT Philippe : 06 80 92 81 87 – competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 43 du 08 Juin 2022

RENOUVELLEMENT DOSSIERS MEDICAUX ARBITRE SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que l'ensemble des Dossiers Médicaux des arbitres Drôme-Ardèche, sont disponible sur le site du District Drôme-Ardèche de Football.

Cette année, les Dossiers Médicaux sont à renvoyer avant **le lundi 15 août 2022** et uniquement par voie postale ou remis en main propre.

ATTENTION ! TOUT ENVOI PAR MAIL SERA REFUSE

Elle vous informe aussi que pour tous les arbitres qui vont faire un questionnaire santé mineur ou 18 - 34 ans :

Lors de votre prise de licence, vous devez impérativement cocher la case **NON** ou **OUI** à la question qui se trouve dans la partie DOSSIER MÉDICAL, en fonction de votre situation.

Vous pouvez dès à présent faire votre demande de licence auprès de votre club comme les joueurs vous avez la possibilité de le faire de façon dématérialisée

Pour toutes questions sur les dossiers médicaux merci de contacter :

Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

AVIS A TOUS LES ARBITRES JEUNES & ADULTES

Attention ! Il reste des matchs jusqu'au dimanche 12 juin 2022. Merci de bien vouloir consulter votre espace personnel.

SESSION DE FORMATION EN ARBITRAGE

La commission arbitrage vous informe que la prochaine session de formation se déroulera le jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 août 2022 au siège du District. Elle sera ouverte aux Candidats jeunes et adultes.

Très prochainement les modalités d'inscription vous seront communiquées en attendant si vous souhaitez des renseignements, merci de contacter Roland VIALLET en charge de la formation au DISTRICT DRÔME – ARDÈCHE.

Mail : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Téléphone : 04.75.81.36.43 ou 06.15.60.01.54

INFORMATION CLASSEMENT DES ARBITRES

La commission en arbitrage vous informe que le lundi 20 juin 2022, une commission classement se réunira pour l'établissement du classement des arbitres adultes et jeunes du district Drome Ardèche pour la saison 2021 /2022.

La parution se fera sur le site internet du district à partir du jeudi 23 juin 2022

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **samedi 2 juillet 2022 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr et à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

ARRÊT DE LA FONCTION D'ARBITRE SAISON 2022/2023

La Commission de District de l'Arbitrage demande à tous les arbitres qui ne souhaitent pas renouveler leur licence, de contacter soit par mail à : arbitres@drome-ardeche.fff.fr soit par téléphone, le président de la commission arbitrage Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43), pour lui informer de leur arrêt d'activité.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 11 & 12 juin 2022

- Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

ASSEMBLÉE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2022/2023

Cette année encore, l'Assemblée Générale des Arbitres se tiendra en deux samedis dont voici ci-dessous les dates à retenir.

- **Le Samedi 03 Septembre 2022**
- **Le Samedi 10 Septembre 2022**

Les Lieux, Dates et Catégories vous seront communiqués ultérieurement.

Merci de prendre vos dispositions pour être présent, les dates par catégorie seront données prochainement.

La présence à l'assemblée générale est obligatoire pour tous les arbitres.

REMERCIEMENTS

La C.D.A. tiens à remercier et féliciter de leurs bonnes prestations, les deux trios d'arbitres lors des finales de coupes Drôme - Ardèche du samedi 04 juin 2022 à Tournon sur Rhône.

CARNET BLANC

La C.D.A. et l'ensemble de sa composante adresse à notre ami et arbitre de Ligue et Observateur, Monsieur COMTE Eric ainsi qu'à son épouse, toutes ses félicitations pour leur mariage célébré le 04/06/2022.

COURRIERS DES CLUBS

. **U.S. MOURSOISE** : Courriel nous informant du forfait de son équipe U 18 D 3 du 05/06/2022. Lu et noté.

. **F.C. PORTOIS** : Courriel nous informant du forfait de son équipe U 18 D 5 du 05/06/2022. Lu et noté.

COURRIERS DES ARBITRES

- . **OU Socheata** : Courriel nous informant de son indisponibilité le 04/06/2022 sans aucun motif. Lu et noté dans l'attente d'une explication.
- . **OBRINGER Elyne** : Courriel nous informant du forfait de l'équipe d'ANNONAY U 15 D 1 du 04/06/2022. lu et noté.
- . **LAMY Félix** : Courriel nous adressant la feuille de match papier de la rencontre U 18 D 4 du 05/06/2022. Lu et noté. car problème de FMI
- . **BAZRI Farid** : Courriel remerciant la C.D.A. pour sa désignation pour la finale de coupe René GIRAUD du samedi 05/06/2022 où il a pris un grand plaisir à diriger celle-ci. Lu et noté.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT